



COMMUNE DE VALENCE-EN BRIE
COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU JEUDI 18 AVRIL 2013 A 20h00

L'an deux mille treize le dix huit avril à 20h00, le Conseil Municipal de la Commune de VALENCE-EN-BRIE dûment convoqué suite à l'absence de quorum pour le conseil municipal du 12 avril, s'est réuni dans la salle de la mairie, sous la présidence de Jean-François PIERUCCI, Maire.

Etaient présents :

Mme Liliane FAURE, M. Bastoi AMANI, Mme Annie DUBREUIL, M. Christophe ROUSSEAU, M. Laurent ARDENOIS, M. José VIEIRA, Mme Elodie GARCIA, Mme Florence GENIN, M. Daniel JACQUET

Etaient absents représentés :

Mme Timmy CHEDRI avec pouvoir à M. Bastoi AMANI
M. Tony BERLAND avec pouvoir à M. José VIEIRA

Etaient absents

M. Philippe ROUSSEAU

M. Bastoi AMANI est nommé secrétaire de séance.

1/- COMPTE RENDU

Le compte- rendu du conseil municipal du 25 février 2013, est approuvé à la majorité.

2/- COMPTE ADMINISTRATIF 2012 M14

Sous la présidence de Madame Liliane FAURE, Première Adjointe, le Conseil Municipal délibérant approuve par 11 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention le compte administratif 2012 pour la Commune et dressé par Monsieur Jean-François PIERUCCI Maire et présentant les caractéristiques suivantes en opérations cumulées.

	Dépenses	Recettes	Résultat
Investissements	221 175.32 €	51 220.94 €	169 954.38 €
Fonctionnement	571 175.76 €	1 004 477.39 €	432 666.63 €

3/- COMPTE DE GESTION 2012 COMMUNE

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré approuve par 12 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention le compte de gestion 2012 pour la Commune, présenté par Monsieur BIANAGA trésorier.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré décide par 12 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention d'affecter le résultat de l'exercice 2012 comme suit compte tenu du résultat de clôture définitive du Syndicat du collège Rosa Bonheur pour les montant de 0.42 en investissement et de 3 429.99 € en fonctionnement.

Solde d'investissement en section investissement article D 001 169 963,96 €

Solde de fonctionnement soit 436 096,62 €

Section investissement affectation obligatoire article 1068: 169 963,96 €

Section de fonctionnement article R 002 278 102,66 €

5/- VOTE DES QUATRE TAXES 2012

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré décide par 12 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention de ne pas augmenter le montant des taux des taxes directes locales qui sont donc reconduit comme suit :

Taxe d'habitation :	18,43%
Taxe foncière sur les propriétés bâties :	26,29%
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	76,79%
Contribution foncière des entreprises	19,28%

6/- VOTE DES SUBVENTIONS 2012 AUX ASSOCIATION.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré décide par 11 voix pour, 0 voix contre et 1 abstention d'attribuer les subventions suivantes.

VALC	700 €
VAAV	700 €
CSV (Football)	1 500 €
HPEV (Histoire)	500 €
Compagnie du Javot (Théâtre)	800 €
Bouille et Gribouille (Deci Dela)	300 €
Donneurs sang de Le Chatelet en Brie	150 €
Accordéon de la vie	100€
PMCT (Mutuelle personnel)	30 €
Sapeurs pompiers	30 €
Adapei	30 €
Handi Sport	30 €
Donneurs de voix	30 €
Paralysés de France	30 €

Exceptionnelle pour le Tatami du Judo 1 200 € cette demande avait été faite pour le budget de 2009 et non suivit d'effet. N'ayant pas le dossier pour le budget 2012, elle n'a donc pas pu y être inscrite. J'avais dit au président du Judo que celle-ci serait inscrite au budget 2013.

CSV (Football)a demandé une subvention exceptionnelle pour changer les buts qui ont été détériorés. La municipalité étant propriétaire du terrain, elle a intégré cette dépense d'achat de buts dans son budget investissement.

7/- BUDGET PRIMITIF 2012 M14.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré vote par 12 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention le budget primitif 2012 qui s'équilibre en recettes et en dépenses comme suit :

Investissements	824 383.96 €
Fonctionnement	875 804.00 €

8/- COMPTE ADMINISTRATIF 2012 M 49

Sous la présidence de Madame Liliane FAURE, Première Adjointe, le Conseil Municipal délibérant approuve par 11 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention le compte administratif 2012 pour l'Eau et dressé par Monsieur Jean-François PIERUCCI Maire et présentant les caractéristiques suivantes.

	Dépenses	Recettes	Résultat
Investissements		95 596,62	95 596,62
Exploitation	10 796,06	63 602,44	52 806,38

9/- COMPTE DE GESTION 2012 EAU.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré approuve par 12 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention le compte de gestion 2012 pour l'Eau, présenté par Monsieur BIANAGA trésorier.

10- AFFECTATION DU RESULTAT 2012

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré décide par 12 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention d'affecter le résultat de fonctionnement de l'exercice 2012 comme suit :

Solde investissement en section d'investissement	article R 001:	95 596,62 €
Solde de fonctionnement en section de fonctionnement	article R 002	52 806,38 €

11- SURTAXE EAU 2012

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré décide par 12 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention de ne pas augmenter le montant de la surtaxe eau et de la maintenir au taux de 0.88 €.

12/- BUDGET PRIMITIF 2012 M49.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré vote par 12 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention le budget primitif 2012 qui s'équilibre en recettes et en dépenses comme suit :

Investissements	359 919.00 €
Fonctionnement	80 959.38 €

13/- COMPETENCE AMENAGEMENT NUMERIQUE.

Le Conseil Municipal décide de reporter ce point au prochain conseil afin de mieux étudier ce dossier.

Informations.

Le Maire informe le conseil, que la Communauté de Commune étudie la possibilité de prendre la compétence pour l'eau et également pour les rivières en complément de l'assainissement.

Questions Diverses (Tour de table).

Madame GENIN indique, au vue des taux pratiqués sur les deux emprunts, qu'il serait peut être bon de les renégocier.

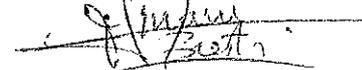
Le Maire ne faisant pas les questions diverses, la séance est levée à 21h30.

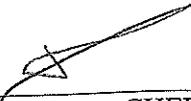
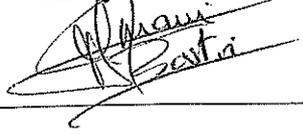
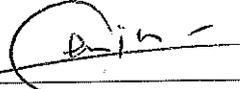
Le Maire


J.F. PIERUCCI



Le Secrétaire


B. AMANI

Jean-François PIERUCCI 	Liliane FAURE 
Timmy CHEDRI 	Bastoi AMANI 
	Annie DUBREUIL 
	Christophe ROUSSEAU
Philippe ROUSSEAU	Laurent ARDENNOIS 
José VIEIRA 	Tony BERLAND
Elodie GARCIA 	Florence GENIN 
Daniel JACQUET 	